

# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



AMBASSADE EN INDE,  
INDONESIE, MALAISIE, SINGAPOUR & SRI LANKA

NO. 132.83/01 / 119 / 2020

## COMMUNIQUE OFFICIEL

En raison de la gravité de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) depuis la fin du mois de décembre 2019 en Chine, Son Excellence Monsieur **Félix Antoine TSHISEKEDITSHILOMBO**, Président de la République et Chef de l'Etat, a pris, le 18 mars 2020, une série des mesures afin de lutter contre cette pandémie.

Dans le même but, le 19 mars 2020, le Premier Ministre du Gouvernement de l'Inde, Sri **Narendra MODI**, a déclaré un "Couvre-feu" qui débutera le 22 mars de 7h à 21h.

Faisant suite à ces recommandations de restriction et de confinement, l'Ambassade de la République Démocratique du Congo en Inde demande aux compatriotes d'observer et de respecter scrupuleusement les mesures individuelles et collectives d'hygiène ainsi que toutes les dispositions prises par l'Organisation Mondiale de la Santé, et de ne sortir qu'en cas d'absolue nécessité, et ce du 22 mars jusqu'à nouvel ordre.

Par conséquent, les dispositions suivantes ont été prises :

- Pour toute urgence administrative, veuillez contacter Madame Emilie TSHIBOLA au numéro +91 95606 75487 ;
- Toutes les demandes de documents administratifs sauf le passeport ou informations se feront en ligne pendant cette période sur le site de l'Ambassade [www.ambardc-india.com](http://www.ambardc-india.com) ;
- La désinfection et le port de masque sont recommandés.

Fait à New Delhi, le 20 mars 2020



**MOSSI NYAMALE Rosette**  
Ambassadeur